



Pass Conduite

2 Rue Robert Schuman
Z.A de la Pimpie
26120 MONTELIER

04 75 59 99 26

06 60 13 33 49

www.passcm.com

Agr.: E1502600180

Les enjeux de votre formation à la conduite d'une motocyclette (catégories A1 & A2)

Pourquoi la formation à la conduite est-elle un enjeu fort ?

- La dimension sociale de l'usage de la motocyclette est un élément important pour son conducteur, cet usage est lié à une identification et une valorisation forte. C'est aussi un véhicule qui facilite les déplacements pour les études, le travail, etc... Les conducteurs de motocyclettes sont très largement surexposés, usagers vulnérables ils doivent prendre conscience qu'ils sont potentiellement une partie importante des victimes de la route.
- **Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous les motocyclistes.**
- L'objectif principale de l'école Pass Conduite est d'amener au travers d'un nouveau programme de formation ses élèves conducteurs débutants à la maîtrise de compétences en termes de **savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.**
- Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante qui doit être prise avec **sérieux et assiduité.**

Comment sont évalués vos progrès ?

- A l'aide de grilles de progression permettant de valider vos acquis, les enseignants évaluent vos savoirs comportementaux, techniques et environnementaux au fil de votre apprentissage.
- De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des compétences.
- Des évaluations tout au long de votre parcours vous permettront également de mesurer vos progrès et ainsi vous présenter aux épreuves du permis de conduire lorsque l'ensemble des compétences requises seront validées.



Comment se déroule votre formation ?

La formation théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant ou via Internet.

La formation théorique porte sur :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière.
- Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail ...) et la pression des pairs, etc.
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
- La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- Les gestes de premiers secours.
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- Les équipements de sécurité des véhicules.
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Les 4 compétences suivantes sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du deux-roues motorisé,
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales,
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Ces compétences sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

Pass Conduite

2 Rue Robert Schuman

Z.A de la Pimpie

26120 MONTELIER

04 75 59 99 26

06 60 13 33 49

www.passcm.com

Agr.: E1502600180



Pass Conduite

2 Rue Robert Schuman
Z.A de la Pimpie
26120 MONTELIER

04 75 59 99 26

06 60 13 33 49

www.passcm.com

Agr.: E1502600180

Tout savoir sur les épreuves d'examen

Pour obtenir votre permis de conduire, vous passerez deux épreuves distinctes.

- ❑ L'épreuve théorique (ETG) qui est composée d'un QCM comprenant 40 questions. Vous devrez démontrer que vous connaissez les règles du Code de la route, que vous comprenez pourquoi elles ont été mises en place et que vous avez conscience des risques de la conduite.

L'épreuve est organisée par un opérateur privé, sur tablette avec avis favorable à partir de 35 bonnes réponses.

- ❑ L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases:

- La première: épreuve hors circulation
- La deuxième: épreuve en circulation

Les épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Le jour de l'examen, vous êtes accompagné par un enseignant de l'école de conduite et l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- L'épreuve hors circulation:
 - L'objectif de cette épreuve est d'évaluer vos savoirs et savoirs faire: équilibre, stabilité, connaissance et emploi des commandes et accessoires du véhicule, freinage et vos connaissances propres à l'usage de la moto.
- L'épreuve en circulation
 - Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ; Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
 - Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
 - Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.
 - Suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
 - Réaliser différentes manœuvres ;
 - Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;

L'évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.